

# Info Cultures maraîchères

## 31/2026

9 septembre 2026

Prochaine édition le 16.09.2026

### Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

## Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Le deuxième pic d'intensité du vol de la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) ne faiblit pas. Cette semaine aussi, on enregistre encore de grands nombres de captures dans la plupart des sites surveillés (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 2: Une partie des altises du chou (*Phyllotreta* spp.) devrait avoir déjà migré dans les quartiers d'hiver de l'espèce. Cependant, certaines parcelles sont encore sous forte pression d'infestation et il est possible que d'autres espèces d'altises y soient également actives (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).



Photo 3: Dégâts causés par la cécidomyie du chou (*Contarinia nasturtii*) sur un chou blanc. Ce n'est que dans quelques sites de la Suisse orientale que l'on observe actuellement une vol important de la 5<sup>e</sup> génération de ce ravageur. Vous trouverez des conseils de lutte dans l'Info cultures maraîchères 28/2026 à la page 6 (photo: Agroscope).



Photo 4: Dans les cultures de brassicacées et de salades, il faut maintenant compter avec une forte pression d'attaques de chenilles (Pieridae, Noctuidae) (photo: Agroscope). Il est vivement recommandé de contrôler les cultures.

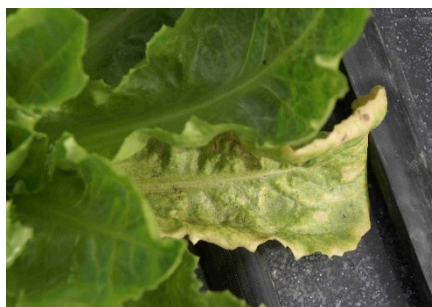


Photo 5: Dans les cultures de chicorées endives sur paillage plastique, on observe actuellement un jaunissement des feuilles de la base. Dans le cas de la plante visible sur la photo, la cause est une forte infestation de tétranyques tisserands (*Tetranychus urticae*) (photo: Agroscope).



Photo 6: Dans les cultures de poireaux proches de la maturité de récolte, on voit apparaître dans les étages foliaires moyens les premières taches foliaires en ocelles roses de la maladie des taches pourpres causée par *Alternaria porri* (photo: Agroscope).





Photo 7: Dans les cultures d'artichauts et de rhubarbe pullulent actuellement d'importantes colonies de pucerons noirs de la fève (*Aphis fabae*) (photo: Agroscope).



Photo 8: On a observé quelques cas d'attaques de doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*) dans des cultures d'aubergines. Ce ravageur dévore typiquement le bord du limbe des feuilles (photo: Agroscope).



Photo 9: On a constaté une légère attaque de mildiou des cucurbitacées (*Pseudoperonospora cubensis*) en cultures de concombres de plein champ. Si nécessaire, pensez à protéger les jeunes cultures (photo: Agroscope).



Photo 10: Infestation massive d'adultes de la mouche blanche du chou (photo: Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen).

### Nouvelle vague d'infestation de mouches blanches du chou dans les cultures de diverses espèces de chou

Variables selon le site et la série de plantation, on signale de nouveau une augmentation des infestations de mouches blanches du chou (*Aleyrodes proletella*) sur diverses espèces de choux. Cependant, la pression d'infestation diminue d'autre part dans certaines parcelles. Il convient de rester attentif et de faire un traitement si nécessaire.

Contre ce ravageur dans les cultures de **choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles**, on pourra par exemple utiliser spirotétramate (Movento SC ; délai d'utilisation : 30.06.2027), avec un délai d'attente de 2 semaines. Dans ces mêmes cultures, le délai d'attente est aussi de 2 semaines pour lambda-cyhalothrine (divers produits ; attention aux PER : autorisation spéciale). Contre la mouche blanche dans les cultures de choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles, sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours : pyréthrine + huile de paraffine (BIOHOP DelTRIN ; **BiO**) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG, **BiO**). Ou encore, avec un délai d'attente d'une semaine, l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM), ainsi que des acides gras (divers produits, **BiO**).

Dans les cultures de **choux pommés et choux de Bruxelles** sont autorisés le flonicamide (Teppeki ; délai d'attente 2 semaines) et l'azadirachtine A (divers produits, **BiO** ; choux pommés : délai d'attente d'une semaine ; chou de Bruxelles : délai d'attente de 2 semaines).

L'utilisation d'acétamipride (divers produits) est autorisé sur **choux pommés, brocoli et romanesco** avec un délai d'attente de 2 semaines.

Provisoirement et jusqu'au 30 novembre 2026, l'acétamipride est également autorisé sur les **choux de Bruxelles**, mais avec un délai d'attente de 3 semaines.



Photo 11: Œufs blancs fusiformes de la mouche du chou sur une feuille du cœur d'un chou de Chine (flèches sur la photo par Agroscope).



Photo 12: Larve de mouche blanche à côté de sa galerie de rongement sur un chou de Chine (photo: Agroscope).



Photo 13: Début du développement de la maladie des taches noires sur une feuille âgée d'une plante de brocoli (photo: Agroscope).



Photo 14: Mildiou sur une feuille âgée d'une plante de colrave (photo: Agroscope).

### Vol principal de la 3e génération de la mouche du chou

Dans les zones menacées précoces et moyennes des cantons d'Argovie et de Zürich, les effectifs des captures de mouches du chou (*Delia radicum*) sont en augmentation depuis la semaine passée et il faut compter avec une forte activité de ponte. On peut surveiller l'activité de ponte de la mouche du chou en contrôlant régulièrement p. ex. le cœur des plantes de chou de Chine. C'est là que ce ravageur dépose ses œufs blanchâtres fusiformes, longs de 1 mm (photo 11).

Dans les zones menacées, il convient de protéger les plantons des **divers choux**: (choux à inflorescences, choux à feuilles, choux pommés, chou de Bruxelles, colrave), avant leur plantation, par un traitement à base de spinosad (divers produits ; **BiO**). Dans les cultures de **rutabaga** (ou «chou-rave» au sens helvétique) de plein champ, on peut utiliser spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis) avec un délai d'attente d'une semaine. La substance active spinosad (divers produits) est aussi autorisée en traitement contre la mouche du chou sur **radis**, avec un délai d'attente de 7 jours. L'autorisation pour le traitement des radis en plein champ arrive à échéance le 31 octobre 2026.

Les petites parcelles de crucifères peuvent être protégées du vol d'invasion de ce ravageur au moyen de filets intacts et bien ajustés.

### La maladie des taches noires et le mildiou se répandent dans les cultures de brassicacées

En ce début d'automne, les étages inférieurs des choux-fleurs en maturation subissent de longues périodes d'humidité du feuillage. C'est alors qu'apparaissent la maladie des taches noires (*Alternaria brassicae*) ainsi que le mildiou (*Hyaloperonospora parasitica*). Sur les choux de Chine aussi, on peut observer de plus en plus fréquemment les taches brunes arrondies typiques d'une attaque d'*Alternaria*. Lundi, on a découvert une attaque de mildiou sur des colraves fraîchement plantés en tunnel.

Dans les cultures de **choux-fleurs de plein champ**, les substances autorisées contre la maladie des taches noires (alternariose) sont : trifloxystrobine (Flint, Tega ; délai d'attente 1 semaine); ou cuivre (Airone (**BiO**), Cuprofix Duo; effet partiel), cuivre sous forme d'hydroxyde (Funguran Flow, sur brocoli et chou-fleur, **BiO**) ou oxychlorure de cuivre (Cuprofix 35, Oxykupfer 35, Vitigran 35, **BiO**) avec un délai d'attente de 3 semaines. Contre la maladie des taches noires on peut aussi utiliser, dans les cultures mentionnées ci-dessus, difénoconazole (divers produits) ou les préparations combinées azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) ou fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) avec un délai d'attente de 2 semaines. Contre cette affection en cultures de choux-fleurs, on peut aussi utiliser les préparations combinées tébuconazole + fluopyram (Moon Experience; délai d'attente 2 semaines) ou tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo; délai d'attente 3 semaines). De plus, sur **brocoli**, le boscalid + pyraclostrobine (Signum) est autorisé avec un délai d'attente de 2 semaines.

Contre le mildiou sur **choux-fleurs** sont autorisés en plein champ : azoxystrobine (divers produits ; délai d'attente 2 semaines), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente 2 semaines), mandipropamide (Revus ; délai d'attente 2 semaines) ou trifloxystrobine (Flint, Tega ; délai d'attente 1 semaine, efficacité partielle). De plus, sont autorisés sur choux-fleurs de plein champ avec un délai d'attente de 3 semaines : oxychlorure de cuivre + hydroxyde de cuivre (Airone ; **BiO**) ou oxychlorure de cuivre (Cuprofix 35, Oxykupfer 35, Vitigran 35 ; **BiO**).

Contre le mildiou sur **colraves en plein champ et sous abris** sont autorisés, azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente de 2 semaines), ainsi que le cuivre (Airone ; délai d'attente de 3 semaines ; **BiO**).



Photo 15: Taches foliaires occasionnées par *Ramularia beticola* sur le feuillage de betteraves à salade (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).



Photo 16: Taches foliaires occasionnées par *Cercospora beticola* sur une feuille de bette à tondre (photo: Agroscope).

### Taches foliaires sur betteraves à salade et bettes à tondre

À différents endroits de Suisse orientale, on pouvait voir cette semaine les taches foliaires annulaires occasionnées par *Ramularia beticola* et *Cercospora beticola* sur les feuilles âgées de betteraves à salade et de bettes à tondre proches de la maturité de récolte. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Contre la maladie à taches foliaires causée par les champignons *Cercospora beticola* ou *Ramularia beticola* en cultures de **betteraves à salade** sont autorisés, avec un délai d'attente de 2 semaines : azoxystrobine (divers produits), difénoconazole (divers produits) ainsi que azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top). De plus, on peut utiliser le cuivre sous forme d'hydroxyde, de bouillie bordelaise, d'oxychlorure ou de sulfate de cuivre tribasique (divers produits, délai d'attente 3 semaines, **BiO**). Contre les champignons responsables des taches foliaires sur betteraves à salade, on peut utiliser le cuivre sous forme d'oxychlorure (Cuprofix fluid, Flowbrix ; délai d'attente: 3 semaines; **BiO**).

Contre les champignons responsables des taches foliaires sur **betteraves à salade et bettes**, on peut utiliser difénoconazole + fluxapyroxade (Dagonis Taifen), avec un délai d'attente de 14 jours.

Dans les cultures de **bettes**, on peut lutter contre les champignons des taches foliaires, tels *Cercospora* ou *Ramularia*, avec les substances actives azoxystrobine (divers produits) ou azoxystrobine + difénoconazole (Priori Top, Askon) avec un délai d'attente de 3 semaines.

Est aussi autorisé dans les cultures de **bettes à côte** pyraclostrobine + boscalid (Signum) avec un délai d'attente de 2 semaines.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

## Mentions légales

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Données, Informations :            | Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH)<br>Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG)<br>Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS)<br>Gaëtan Jaccard, OTM, Morges (VD)<br>Martin Keller, Esther Mulser, Micaela Jenni & Carolin Luginbühl, Beratungsring Gemüse, Ins (BE)<br>Adrian Meuwly & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR)<br>Lukas Müller & Flemming Burri, Inforama Seeland, Ins (BE)<br>Vivienne Oggier, Judit Bugelnig, Henrik Küng & Marusca Schatt, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG)<br>Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI)<br>Jan Siegenthaler, Simon Fuchs & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG)<br>Stève Breitenmoser & Matthias Lutz, Agroscope |
| Éditeur :                          | Agroscope                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Auteurs :                          | Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Photos:                            | photo 1: T. Lottaz, Grangeneuve, Posieux; photos 2+15: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photos 3-6, 8+9, 11-14, 16: C. Sauer (Agroscope); photo 7: J. Zangger (Agroscope); photo 10: J. Siegenthaler, Liebegg, Gränichen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Coopération :                      | Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Adaptation française :             | Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Copyright :                        | Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, <a href="http://www.agroscope.ch">www.agroscope.ch</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Changements d'adresse, Commandes : | Cornelia Sauer, Agroscope, <a href="mailto:cornelia.sauer@agroscope.admin.ch">cornelia.sauer@agroscope.admin.ch</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

### Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.